Rapport

Date de la séance du CE : 19 août 2026
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
N° d'affaire : 2025.WEU.4845
Classification : Non classifié

Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement (DEEE) : autorisation de dépenses pour les applications spécialisées et la transition numérique des offices/du Secrétariat général (SG) de la DEEE
Crédit-cadre 2027-2029

Table des matières

1. Résumé 3

2. Bases légales 4

3. Qualification juridique des dépenses 4
3.1 Dépenses liées ou nouvelles 4
3.2 Dépenses périodiques ou uniques 4

4. Dépenses faisant l'objet de la demande 5
4.1 Aperçu des dépenses 5
4.2 Comparaison avec la précédente demande de crédit 5
4.3 Délimitation par rapport à d'autres dépenses 8
4.4 Bénéfices et rentabilité 9

5. Conséquences d'un refus de l'autorisation 18

6. Sécurité de l'information et protection des données 18

7. Droit régissant les marchés publics 18

8. Répercussions sur les finances, l'organisation, le personnel, les technologies de l'information et les locaux 19
8.1 Investissements préservant la valeur ou générant une plus-value 19
8.2 Amortissements 19
8.3 Coûts induits 20

9. Place du projet dans le programme gouvernemental de législature et dans d'autres planifications importantes 20

10. Répercussions sur les communes 20

11. Répercussions sur l'économie, l'environnement et la société 20

12. Proposition 20

13. Annexe 21
13.1 Applications spécialisées existantes 21
13.1.1 Secrétariat général de la DEEE 21
13.1.2 Office de l'agriculture et de la nature (groupe de produits Agriculture, sans GELAN) 25
13.1.3 Office de l'agriculture et de la nature (groupe de produits Agriculture, sans GELAN) 29

13.1.4 Office de l’agriculture et de la nature (groupe de produits INFORAMA Formation et conseil) 31
13.1.5 Office de l’agriculture et de la nature (groupe de produits Nature) 34
13.1.6 Office des forêts et des dangers naturels 39
13.1.7 Office de l’économie 43
13.1.8 Office de l’environnement et de l’énergie 46
13.1.9 Laboratoire cantonal 52
13.1.10 Office des affaires vétérinaires 54
13.1.11 Récapitulatif concernant les applications spécialisées existantes 56
13.2 Nouveaux projets de numérisation de la DEEE 58
13.2.1 Secrétariat général DEEE 58
13.2.2 Office de l’agriculture et de la nature (groupe de produits Agriculture, GELAN) 60
13.2.3 Office de l’agriculture et de la nature (groupe de produits INFORAMA Formation et conseil) 62
13.2.4 Office des forêts et des dangers naturels 64
13.2.5 Office de l’économie 66
13.2.6 Office de l’environnement et de l’énergie 68
13.2.7 Récapitulatif concernant les nouveaux projets de numérisation de la DEEE 72
13.3 Total pour la Direction de l’économie, de l’énergie et de l’environnement 74

1. Résumé

Par le présent crédit-cadre, le Grand Conseil approuve pour la période allant de 2027 à 2029 un budget maximal d'environ 16,1 millions de francs pour les dépenses uniques et de 8,1 millions de francs pour les dépenses périodiques, soit un total de 24,2 millions de francs (y c. réserves de 8 %, soit CHF 1,2 mio sur les dépenses uniques), dans les groupes de produits ci-dessous de la Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement :

– Soutien aux fonctions de direction – n° 4430000010
– Agriculture – n° 4431000100
– INFORAMA formation et conseil – n° 4431020000
– Nature – n° 4431010000
– Forêt et dangers naturels – n° 4435000001
– Développement et surveillance économique – n° 4437000001
– Environnement et énergie – n° 4438000001
– Protection des consommateurs et de l'environnement – n° 4438510000
– Affaires vétérinaires – n° 4432000100

Ces dépenses concernent les applications spécialisées (AS) de la Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement (DEEE) dans son ensemble (sans les dépenses financées intégralement par la Confédération dans le domaine de l'assurance-chômage). Elles sont destinées à la maintenance et au développement des prestations, y compris à la réalisation de projets, et à la fourniture de conseils par des tiers, ainsi qu'à l'exploitation au sens large, c'est-à-dire les coûts de l'utilisation des prestations TIC/de numérisation sous la forme de prix du service ou de dépenses pour la maintenance, le remplacement d'appareils, les licences ou l'exploitation du centre de calcul. Ce crédit-cadre englobe aussi des projets de numérisation. La Stratégie TIC 2026-2030 du canton de Berne regroupe la transformation numérique et les TIC.

Le crédit-cadre couvre l'ensemble des dépenses connues actuellement qui seront nécessaires pour les prestations visées par le présent arrêté. Les dépenses supplémentaires requises pour la période couverte par le crédit (p. ex. projets TIC) qui ne peuvent pas être prévues à l'heure actuelle seront soumises pour approbation à l'autorité compétente, le cas échéant.

Conformément à l'ordonnance sur l'administration numérique, les Directions, la Chancellerie d'État et les autorités judiciaires (DIR/CHA/JUS) – ou plus précisément leurs offices – sont responsables de leurs applications de groupe et spécialisées, tandis que l'Office d'informatique et d'organisation (OIO) a la responsabilité des services de base TIC de l'administration. En vertu d'une pratique en vigueur depuis 2017 fixée d'entente avec la Commission des finances (CFin), le Conseil-exécutif soumet les dépenses en matière de TIC et de numérisation au Grand Conseil sous la forme de crédits-cadres pluriannuels pour chaque DIR/CHA/JUS et chaque année pour l'OIO. Les dépenses liées à des projets de grande envergure sont autorisées au cas par cas.

2. Bases légales

Nous renvoyons aux indications fournies dans l'arrêté pour ce qui concerne les bases juridiques.

3. Qualification juridique des dépenses

3.1 Dépenses liées ou nouvelles

L'article 30, alinéa 1 LFin définit une dépense comme étant nouvelle lorsque l'organe compétent dispose d'une liberté d'action pour ce qui est de son montant, de la date à laquelle elle sera engagée ou d'autres modalités. Il existe presque toujours une certaine marge de manœuvre dans les décisions relatives à la mise en place ou au développement de solutions TIC/de numérisation. Les coûts pour la consultation d'experts et le développement sont donc nouveaux.

Il existe aussi une marge de manœuvre dans l'utilisation des solutions TIC, autrement dit dans l'exploitation au sens large, en ceci qu'il faut déterminer quels éléments de l'offre de prestations doivent être utilisés à quel endroit et dans quelle mesure. Aussi, afin de garantir la cohérence du traitement des dépenses et la plus grande transparence possible vis-à-vis du Grand Conseil, les frais d'exploitation sont-ils tous qualifiés de nouveaux, même lorsque la marge de manœuvre est réduite, voire inexistante – sous réserve d'exception pour des affaires concernant uniquement des frais d'exploitation clairement liés.

3.2 Dépenses périodiques ou uniques

Sont périodiques au sens de l'article 28 LFin, les dépenses qui servent à l'exécution d'une tâche permanente. C'est en l'occurrence le cas des dépenses pour l'exploitation au sens large qui sont à prendre en charge pendant toute la durée de vie d'une solution TIC/de numérisation. En revanche, les dépenses pour des projets, pour le développement et les conseils surviennent typiquement dans le cadre d'un projet limité dans le temps. Il s'agit par conséquent de dépenses uniques au sens de l'article 27 LFin.

4. Dépenses faisant l'objet de la demande

4.1 Aperçu des dépenses

Le tableau ci-après récapitule les dépenses faisant l'objet de la demande. Elles sont détaillées en annexe par unité administrative et par produit ou application.

Dépenses faisant l'objet de la demande

Montant en CHF, TVA comprise	**2027**	**2028**	**2029**
Dépenses uniques (réserve non comprise)	5 140 946	5 225 271	4 519 533
dont compte des investissements (CI) :	*1 578 903*	*2 055 000*	*1 095 000*
Dépenses périodiques	2 629 002	2 686 178	2 847 495
dont CI	*0*	*0*	*0*
Total par année	7 769 948	7 911 449	7 367 028
Montant du crédit sans réserve			**23 048 425**
dont CI			*4 728 903*
Réserve de 8 % sur dépenses uniques			*1 190 860*
Montant du crédit, y c. réserve			**24 239 285**

D'entente avec la CFin, le crédit comprend une réserve de 8 % sur les dépenses uniques qui n'est pas inscrite dans le budget et le plan financier. Si elle doit puiser dans cette réserve, la DEEE s'efforcera de procéder à des compensations internes pour couvrir ces dépenses.

4.2 Comparaison avec la précédente demande de crédit

Le montant des dépenses autorisées au même titre que dans le cadre de la présente demande a évolué comme suit :

Année	**mio CHF p.a.**	**Remarques**
2024	7 720 396	ACE 883/2023 / AGC 2023.DEEE.32 (crédit sur 3 ans), sans réserve
2025	6 846 126	ACE 883/2023 / AGC 2023.DEEE.32 (crédit sur 3 ans), sans réserve
2026	8 711 926	ACE 883/2023 / AGC 2023.DEEE.32 (crédit sur 3 ans), sans réserve
TOTAL	**23 278 448**	**ACE 883/2023 / AGC 2023.DEEE.32 (crédit sur 3 ans), sans réserve**

Voici les principaux écarts par rapport au précédent crédit :

mio CHF	Objet	Motifs	Montant individuel
- 0,161	OEC : Coût d'exploitation des applis spé.	Les coûts d'exploitation prévus pour les applications spécialisées (Compte de résultats, dépenses périodiques) de l'Office de l'économie (OEC) ont été réduits de 18 % pour la période 2027 à 2029.	
- 0,516	OEC : Coûts pour le développement des applis spé. et pour des projets de numérisation	Les coûts prévus pour le développement des applications spécialisées et pour des projets de numérisation (Compte de résultats, dépenses uniques et Compte des investissements, dépenses uniques) de l'OEC ont été réduits de 34 % pour la période 2027 à 2029.	
-0,727	OAN : Réduction des coûts d'exploitation et de maintenance et renouvellement achevé des applications spécialisées	Les coûts périodiques d'exploitation et de maintenance ont pu être abaissés. Pour ce faire, trois applications spécialisées anciennes ont été renouvelées et une autre, GEKO LANAT, a été développée en tant que solution unique pour le contrôle des affaires dans toutes les divisions de l'office. Il n'en résulte aucun coût de développement n'est généré car cet effort a été consenti durant le crédit-cadre précédent. Pour la gestion des activités de pêche et de chasse eFJ2, les coûts uniques ont été surestimés pour 2026.	
- 4,042	GELAN : Coûts d'exploitation et de maintenance	Coûts (uniques et périodiques) inférieurs au budget pour l'exploitation parallèle de GELAN 4 (système actuel) et du système d'information agricole (SIA) destiné à le remplacer.	
+1,870	GELAN : Solution de relève	Implémentation d'un nouveau SIA ou transition vers un autre SIA	
+0,700	SG : primedocs	Il est prévu d'introduire l'application de groupe primedocs (gestion des documents) entre 2028 et 2029.	
+0,680	OEE : Projets menés par le domaine IMM	Dans le domaine de la protection contre les immissions (IMM), deux nouveaux projets de grande ampleur (visant la numérisation de la protection contre les immissions et la relève du logiciel permettant la saisie de la qualité de l'air) ont été initiés pour faciliter la numérisation des étapes des processus et des interfaces relevant de l'exécution ainsi que pour renouveler les éléments technologiques obsolètes du système.	

+0,480	OEE : Changement au sein des IMM	Plusieurs changements sont prévus au sein de la Protection contre les immissions (pour la mesure de la qualité de l'air, l'exécution en matière de remplacement des agents énergétiques ainsi que pour la protection contre le rayonnement non ionisant ORNI). Ils comprennent, d'une part, des adaptations ou des participations dans plusieurs interfaces, un projet d'automatisation ou d'IA pour l'exécution et, d'autre part, l'acquisition d'une application spécialisée (y c. une version provisoire).
+0,220	OVET : Applications de la Confédération	La participation cantonale dans l'exploitation, la maintenance et le développement des applications spécialisées de la Confédération qui sont utilisées en commun par les cantons a augmenté, du fait de nouveaux domaines concernés, de l'extension des fonctionnalités et d'investissements consentis pour la transition numérique.
+0,268	LC	Des licences supplémentaires sont nécessaires pour l'utilisation en ligne de Limsophy dans le contexte des contrôles sur le terrain. En outre, il s'agit de donner plus systématiquement la primauté au numérique, ce qui ne va pas sans certaines extensions et développements (notamment dans des projets cantonaux). Ces priorités génèrent aussi des coûts supplémentaires.
+0,152	LANAT-INFORAMA	À partir d'août 2027, EDUBERN reprend la fourniture de l'intégralité des prestations TIC de base, y compris l'environnement scolaire exploité jusque-là de façon autonome. Cette organisation assura aussi l'assistance informatique destinées aux élèves et étudiants-e-s. Il est nécessaire de faire appel à des prestations de services externes (fournies par Mabuco GmbH et Arca-IT) pour la mise en œuvre correspondante. Le transfert des prestations susmentionnées à EDUBERN abaissera d'environ 530°000 francs chaque année les coûts de prestations TIC de base de l'Office d'informatique et d'organisation (OIO). En contrepartie, EDUBERN enregistrera des coûts supplémentaires d'environ 430 000 francs par an. Au total, les dépenses périodiques passent d'environ 1 030 000 francs à environ 930 000 francs, ce qui se traduit, à

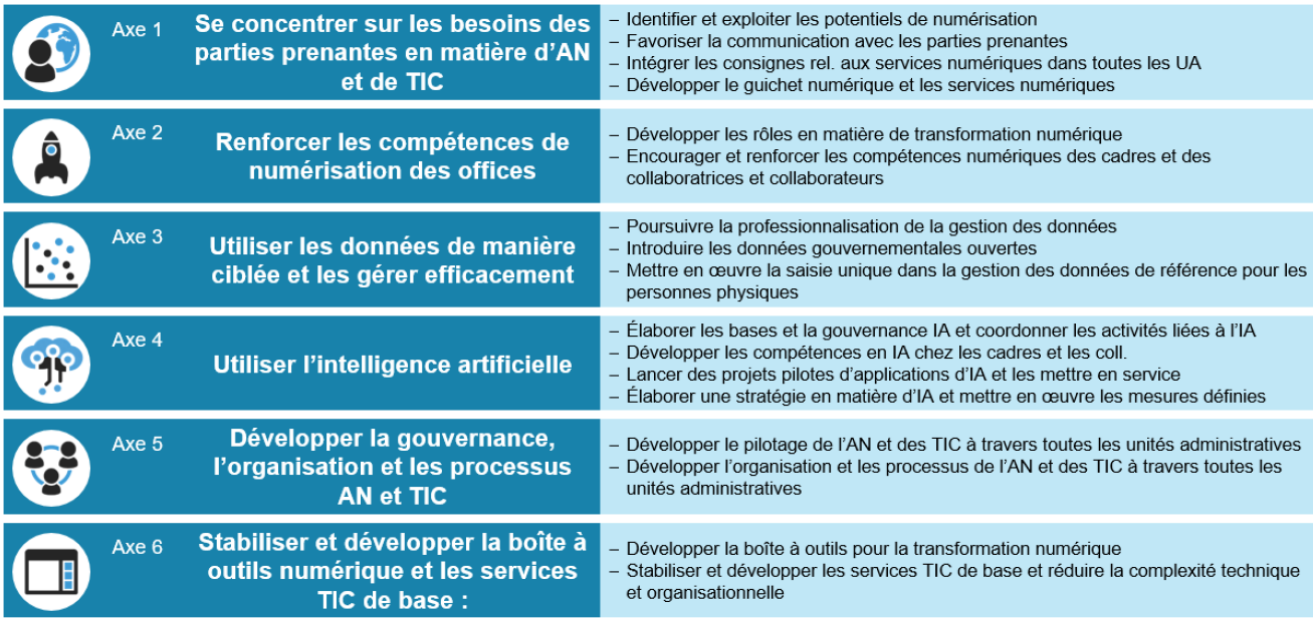
		partir de 2028, par des économies annuelles d'environ CHF 100 000 francs.
+0,38	OFDN : Exploitation des applications spécialisées actuelles	Les coûts périodiques d'exploitation des applications spécialisées de l'Office des forêts et des dangers naturels (OFDN) augmentent, du fait du transfert de certains projets de numérisation dans l'exploitation courante après leur bouclement, et de l'étoffement de la palette d'applications spécialisées.
+0,24	OFDN : Développement d'applications spécialisées et de projets de numérisation	Les coûts uniques engendrés par le développement susmentionné pour le compte de l'Office des forêts et des dangers naturels (OFDN) grimpent car l'enrichissement de la palette d'applications va de pair avec un surcroît de maintenance et de développement. De plus, de nouveaux projets de refonte des applications spécialisées existantes sont prévus en vue du traitement des demandes de subventions et de la création d'une plateforme numérique destinées aux activités de triage.

4.3 Délimitation par rapport à d'autres dépenses

Les projets TIC/de numérisation de grande envergure se déroulant sur plusieurs années font en règle générale l'objet d'autorisations de dépenses pluriannuelles distinctes. Pour l'heure, la DEEE ne demande aucun crédit d'objet distinct. La Direction de l'intérieur et de la justice (DIJ) devrait soumettre au Grand Conseil pour approbation durant la session d'automne un crédit d'objet pour le projet d'introduction de la Numérisation de la justice administrative (NJA). Ce crédit d'objet a vocation à couvrir tous les coûts imputables à ce projet générés pour toutes les Directions. Le présent crédit-cadre de la DEEE tient compte des ressources supplémentaires pour des prestations de conseil et d'assistance dans la préparation en 2027 ainsi que des coûts de développement technique des applications spécialisées déliés de tout projet.

4.4 Bénéfices et rentabilité

Les bénéfices et la rentabilité des principaux sous-projets sont décrits dans le tableau ci-dessous. Ces projets visent la réalisation des objectifs stratégiques concernant les TIC et l'administration numérique :
– Programme gouvernemental de législature 2027-2030
– Stratégie AN et TIC 2026-2030, axes stratégiques d'après l'aperçu ci-dessous



Procédure générale en cas de nouveau projet ou de demande émanant des offices / du SG de la DEEE :	Dans le cadre de la procédure cantonale de demande en matière de TIC (P04), le Service informatique de la DEEE examine si des applications ont déjà été acquises par les autres Directions pour des processus comparables et, le cas échéant, si elles peuvent être adoptées moyennant des modifications et/ou une extension à prix modique. Un examen complémentaire est réalisé dans le cadre de la prise de position par l'OIO.
Procédure générale en cas de projet relatif à ERP/SAP :	Le présent crédit-cadre tient compte des adaptations (corrections et extensions) apportées en l'état actuel des connaissances aux applications spécialisées de la DEEE en rapport avec SAP-CTBE.
Procédure concernant des aspects de gouvernance :	Toutes les demandes et mutations sont saisies et gérées dans ITSM. Les projets actuels sont documentés sur la plateforme de projets cantonale.

Projet	Durée	Coûts et utilité
Numérisation		
OFDN : Forêt numérique (projet DiWa/FoNum) Renouvellement et refonte de l'application spécialisée existant depuis 2008 pour la planification, la procédure d'exécution et le versement de toutes les subventions relevant de la loi cantonale sur les forêts. La nouvelle application spécialisée permet non seulement les opérations liées au subventionnement, mais offre aussi une méthode de controlling et d'établissement des rapports garantissant la traçabilité et axée sur les besoins, ainsi qu'une interface avec SAP pour ce qui relève des créances. De plus, les tâches de triage assumées par le service forestier cantonal (cf. art. 40 LCFo) ainsi que d'autres tâches réalisées sur le terrain font l'objet d'une numérisation étape par étape visant à les rendre interopérables et à éviter les ruptures de support. Il s'agit notamment des prestations de conseil auprès des propriétaires de forêt, des procédures d'autorisation (coupe et allumage de feux), des expertises des dégâts causés par le gibier et des premières annonces relevant du droit forestier. PRJ0126163. **Axe 1 :** Mise en œuvre du projet : identifier et exploiter les potentiels de numérisation	2027 - 2029	Montant total des dépenses prévues pour le projet : 1 105 000 francs, dont 1 105 000 francs inclus dans la présente autorisation de dépenses Ces dépenses se répartissent comme suit : 2027 : CHF 500 000 2028 : CHF 325 000 2029 : CHF 280 000 L'introduction d'une application spécialisée répondant aux exigences actuelles est nécessaire pour une planification fiable des subventions et une comptabilisation efficiente. Les données doivent être évaluées systématiquement et utilisées pour le pilotage de l'office. Les accès, la saisie, les processus et le controlling sont adaptés aux besoins actuels au moyen d'une gestion numérique. À titre complémentaire, le service forestier cantonal est équipé d'un instrument de travail répondant aux exigences actuelles en termes de processus d'exécution numériques, qui les rend plus transparents et efficients et facilite l'accès des propriétaires de forêt aux prestations de l'administration.
OFDN : Relève de la banque de données pour les demande de permis de construire Relève et refonte de la banque de données en la matière, reposant actuellement sur le logiciel MS Access. La nouvelle application spécialisée soutient la Division Dangers naturels dans l'étude des demandes de permis de construire,	2028 - 2029	Montant total des dépenses prévues pour le projet : 160 000 francs, dont 160 000 francs inclus dans la présente autorisation de dépenses Ces dépenses se répartissent comme suit : 2028 : CHF 100 000 2029 : CHF 60 000

Projet	Durée	Coûts et utilité
permet de déposer ces dernières par la voie électronique et d'utiliser des procédés de travail intégrés dans discontinuité. Elle dispose par ailleurs d'interfaces avec les systèmes spécialisés cantonaux. DMND0006085. **Axe 1 :** Mise en œuvre du projet : identifier et exploiter les potentiels de numérisation		Remplacer la banque de données basée sur MS Access augmentera la transparence et l'efficacité de l'examen des demandes et évitera les ruptures de support. Le dépôt électronique des demandes facilite l'accès des requérantes et requérants aux services et allège la charge administrative. L'interopérabilité réalisée par les interfaces avec d'autres systèmes spécialisés améliore la qualité des données et jette des bases fiables pour piloter et analyser l'étude des demandes de permis de construire dans le domaine des dangers naturels.
OFDN : Relève de l'outil de contrôle NATGEFKA Relève et refonte de l'outil de contrôle actuel, utilisé pour la carte des dangers naturels (NATGEFKA) Le nouveau modèle de données de la Confédération pour la cartographie des dangers rend indispensable l'adaptation des processus et outils de contrôle cantonaux. La nouvelle solution garantit que la carte des dangers naturels peut être contrôlée et actualisée avec efficacité et clarté, dans le respect des prescriptions fédérales. DMND0006089. **Axe 1 :** Mise en œuvre du projet : identifier et exploiter les potentiels de numérisation	2028 - 2029	Montant total des dépenses prévues pour le projet : 200 000 francs, dont 200 000 francs inclus dans la présente autorisation de dépenses Ces dépenses se répartissent comme suit : 2028 : CHF 100 000 2029 : CHF 100 000 Le remplacement prévu permettra de garantir la conformité au nouveau modèle de données fédéral et d'améliorer la qualité ainsi que la comparabilité des données sur les dangers naturels. L'efficacité et la transparence des processus de contrôle sont optimisées et les ruptures de supports sont évitées. Une base fiable est ainsi créée pour les activités ayant une incidence sur l'organisation du territoire, pour l'élaboration des plans directeurs et plans d'affectation ainsi que pour la mise en place de mesures de protection contre les dangers naturels.
OFDN : Introduction de l'application de groupe Robotic Process Automation (RPA) Introduction dans plusieurs divisions de l'application de groupe exploitée par la DIJ visant l'automatisation robotisée des processus de travail répétitifs et basés sur des règles (Robotic Process Automation, RPA). Les robots logiciels assument des tâches standardisées sur l'ensemble des systèmes, sans qu'il y ait besoin d'intervenir dans les applications spécialisées existantes. Il peut s'agir notamment du report des temps de	2027 - 2029	Montant total des dépenses prévues pour le projet : 150 000 francs, dont 150 000 francs inclus dans la présente autorisation de dépenses Ces dépenses se répartissent comme suit : 2027 : CHF 65 000 2028 : CHF 35 000 2029 : CHF 50 000 Le recours à l'automatisation robotisée des processus élimine les tâches répétitives et susceptibles d'erreur, optimise la qualité des processus et épargne au personnel les activités routinières. Les données sont reportées d'un

Projet	Durée	Coûts et utilité
travail saisis dans l'outil d'établissement de rapports EFD dans TIME (outil cantonal de gestion des heures de travail) et de l'examen du droit à un soutien financier pour ce qui touche aux cours relatifs à la sécurité au travail. Étant donné que les budgets sont établis par les offices qui disposent de la responsabilité en la matière, les coûts prévus liés à la RPA sont affectés dans le crédit-cadre TIC 2027-2029 aux offices respectifs et non regroupés de manière centralisée. DMND0006090. **Axe 1 :** Mise en œuvre du projet : identifier et exploiter les potentiels de numérisation		système à un autre sans interruption de supports, accélérant ainsi les processus et améliorant la qualité des données. L'application de groupe créée une base uniforme et évolutive afin d'intégrer des automatisations potentielles ultérieures pour d'autres divisions et dans des cas de figure supplémentaires.
OEC : Numérisation des processus de travail / Portails clientèle / Échange des données L'office recense actuellement ses processus d'affaires et les consigne dans l'application de groupe ADONIS. Ces travaux comprennent également l'analyse individuelle des processus ainsi que le recensement, l'évaluation et la hiérarchisation des instances potentielles d'optimisation et de numérisation de ceux-ci. Les projets de numérisation identifiés seront mis en œuvre progressivement ces prochaines années en fonction d'une matrice et d'une feuille de route, après une coordination entre eux des projets prévus qui tient compte des axes de développement de rang supérieur (par ex. NJA). DMND0006088 **Axe 1 :** Mise en œuvre du projet : identifier et exploiter les potentiels de numérisation	2027 - 2029	Montant total des dépenses prévues pour le projet : 630 000 francs, dont 630 000 francs inclus dans la présente autorisation de dépenses Ces dépenses se répartissent comme suit : 2027 : CHF 210 000 2028 : CHF 210 000 2029 : CHF 210 000 – Numérisation systématique des procédures de traitement des affaires soutenue par le déploiement de procédés de travail reposant sur un système – Mise en place de portails clientèle reliés aux applications spécialisées utilisées – Conception et réalisation d'interfaces avec des applications tierces (par ex. applications fédérales) pour l'échange de données automatisé et sans rupture de supports.
SG : Projet primedocs Introduction d'un outil centralisé de gestion des modèles Les quelque 600 modèles actuellement	2028 2029	Montant total des dépenses prévues pour le projet : 700 000 francs, dont 700 000 francs inclus dans la présente autorisation de dépenses Les dépenses

Projet	Durée	Coûts et utilité
disponibles sont gérés individuellement sur le lecteur Q :, ce qui implique une charge substantielle d'entretien. La nouvelle solution vise à réduire la charge de travail administrative tout en améliorant durablement la qualité et l'harmonisation des modèles. Il est prévu de déployer l'application de groupe actuellement exploitée par la Direction de l'intérieur et de la justice (DIJ). DMND0005873. **Axe 1 :** Mise en œuvre du projet : identifier et exploiter les potentiels de numérisation		sont prévues pour la période 2028-2029 et servent à introduire puis à exploiter l'application (licences) au sein de la DEEE. – La gestion centralisée des modèles allège la charge liée à leur entretien. – Réduction des erreurs et qualité améliorée en termes de conformité aux règles de présentation du canton (CI/CD) – Conception et réalisation d'interfaces avec les applications spécialisées existantes
GELAN4 (OAN) Après que le projet de développement aura été abandonné, le système d'information agricole actuel (GELAN4) continuera à être exploité jusqu'en 2030 au moins. Cette exploitation implique la maintenance et le développement des procédures numérisées pour les paiements directs et le travail administratif dans l'agriculture. En 2020, un appel d'offres OMC a été adjugé à l'entreprise IMS (Ittigen) pour une période contractuelle fixée de 2020 à 2030 afin qu'elle effectue la maintenance et le développement de GELAN et qu'elle développe un nouvel SIA. **Axe 1 :** Mise en œuvre du projet : identifier et exploiter les potentiels de numérisation	2027 - 2029	GELAN4 est le système d'information agricole actuellement utilisé par l'OAN pour gérer les paiements directs (exécution de l'OPD), les aides à l'investissement et les contributions au titre de la protection de la nature. Le système soutient aussi les activités dans les domaines des contrôles, des vignobles et des épizootie des abeilles. Sa maintenance et les extensions qui lui sont nécessaires représentent un coût total de 7 610 070 francs. Afin de répondre aux exigences liées à la transition numérique dans l'agriculture, un nouveau développement est en cours d'étude avec la Suisse romande dans le cadre du projet « Synérgia ».
OAN-SPD : RPA Introduction de l'application de groupe exploitée par la DIJ visant l'automatisation robotisée des processus de travail répétitifs et basés sur des règles (Robotic Process Automation, RPA) dans le domaine des paiements directs. Étant donné que les budgets sont établis	2027 - 2029	Montant total des dépenses prévues pour le projet : 255 000 francs, dont 255 000 francs inclus dans la présente autorisation de dépenses Ces dépenses se répartissent comme suit : 2027 : CHF 85 000 2028 : CHF 85 000 2029 : CHF 85 000

Projet	Durée	Coûts et utilité
par les offices qui disposent de la responsabilité en la matière, les coûts prévus liés à la RPA sont affectés dans le crédit-cadre TIC 2027-2029 aux offices respectifs et non regroupés de manière centralisée. DMND0006091 **Axe 1 :** Mise en œuvre du projet : identifier et exploiter les potentiels de numérisation		Seules des tâches simples et répétitives sont automatisées, dans le but de soulager le personnel du SPD et de dégager plus de temps pour les expertises.
OAN : eFJ2 La procédure d'adjudication, prévue en 2025 après dix ans d'exploitation de la solution eFJ2, a été menée en concertation avec les cantons ZH, SG, TG, SO et SZ. L'adjudicataire, ti&m, a repris l'exploitation, la maintenance, l'assistance et le développement de l'application spécialisée existante en 2026. En 2026 et 2027, non contente d'être exploitée par les six cantons, l'application fera l'objet d'une refonte. Les cantons bénéficieront du soutien de la prestataire ti&m ainsi que d'eOperations dans les domaines stratégique et opérationnel. Le développement de eFJ2 sera focalisé en priorité sur la gestion numérique des données tirées de la chasse et de la pêche dans les cantons de ZH, SG, TG, SO, SZ et BE. Objectifs poursuivis : – Regroupement des applications spécialisées au sein d'une base de données centralisée – Prise en charge des produits depuis la commande jusqu'à la facturation – Extension continuelle des prestations conformément aux besoins actuels	2027 2029	Montant total des dépenses prévues pour le projet : 540 000 francs Ces dépenses se répartissent comme suit : 2027 : CHF 290 000 2028 : CHF 125 000 2029 : CHF 125 000 – La possibilité d'établir numériquement 16 000 patentes pour 15 000 pêcheuses et pêcheurs (population) et 2500 patentes pour 2800 chasseuses et chasseurs (population), ainsi que la patente numérique en elle-même mettent fin au traitement des informations sur papier et à l'envoi de patentes par la poste. La solution permet de plus la gestion électronique des paiements. Les ventes de patentes de pêche et de chasse rapportent un total approximatif de recettes atteignant respectivement 2 300 000 francs et 2 800 000 francs. – Les prises (pêche) peuvent être consignées dans un carnet de pêche numérique (groupe cible : pêcheuses et pêcheurs, population) avec géolocalisation, enregistrement de photos et indication du cours d'eau concerné. L'application permet également d'afficher les prescriptions (lois) à respecter à cet endroit-là, etc. Il n'est plus nécessaire pour les pêcheuses et pêcheurs, d'indiquer les prises sur papier ni, pour les agentes et agents de l'Inspection, de les saisir manuellement. – Les tirs (chasse) peuvent être consignés dans un carnet de chasse numérique (groupe cible : chasseuses et chasseurs, population) avec géolocalisation, enregistrement de photos, indication du lieu et triage où les animaux ont

Projet	Durée	Coûts et utilité

– Extension de l'interface ERP-finances des cantons
– Modernisation de la boutique en ligne pour la commande de patentes (pêche, chasse, patentes supplémentaires, etc.) par la population
– Ajout d'un système d'information géographique (cartes) présentant des interfaces de données avec les géoportails
– Application mobile pour smartphone et tablette
 	
Axe 1 : Mise en œuvre du projet : identifier et exploiter les potentiels de numérisation
		été tirés. L'application permet également d'afficher les prescriptions (lois) à respecter à cet endroit-là, etc. Il n'est plus nécessaire, pour les chasseuses et chasseurs, d'indiquer les tirs sur papier ni, pour les agentes et agents de l'Inspection, de les saisir manuellement. Les carnets de contrôle du gibier tiré sont ainsi disponibles dans leur version actualisée pour la planification de la chasse par l'Inspection de la chasse (IC). Cette planification pourra ainsi être réalisée dans les délais et gagner en efficacité.
		– En principe, la numérisation des carnets de pêche et de chasse devrait sensiblement libérer des ressources au sein de l'office compétent et réduire les erreurs lors du traitement des informations (ruptures de support). Ainsi, ces dernières seront actuelles et disponibles en temps voulu, ce qui facilitera l'exécution.
		– Le fait de saisir numériquement le gibier tombé (env. 20 000 jeux de données) permet aux gardes-faune de documenter les cas sur place au moyen de la géolocalisation, de photos, d'indications sur le lieu et le triage, etc. Les gardes-faune n'ont plus besoin de consigner manuellement les cas dans eFJ, ce qui allège considérablement leur travail.
		– La numérisation présente une utilité fondamentale pour l'administration (Inspection de la pêche [IP] et Inspection de la chasse [IC]) :
		  – Traitement efficace des informations lors de la saisie et réduction des erreurs
		  – Réduction des charges administratives
		  – Mise à disposition immédiate des données pour l'exécution de la législation, la statistique et la planification
		  – Ruptures minimales de support, car le traitement des informations ne doit plus passer par plusieurs supports différents
		– La numérisation des procédures présente une utilité fondamentale pour la population (pêcheurs·euses et chasseurs·euses) :
		  – Possibilité de commander des patentes par voie électronique indépendamment du lieu et de l'heure Patente délivrée au format électronique
		  – Possibilité des saisir et transmettre par voie électronique les données relatives aux captures de poissons et au gibier tombé

Projet	Durée	Coûts et utilité
		– Possibilité de disposer en tout temps d'informations actuelles – Possibilité de disposer de carnets électroniques de pêche ou de chasse – La numérisation jouit d'une bonne réputation auprès de la population
OEE : Numérisation dans la protection contre les immissions Ce projet vise à réaliser la transition numérique de la protection contre les immissions, notamment dans les domaines de l'application des lois et de la mise à disposition de données. Il s'agit de modifier ou remplacer les applications spécialisées concernées (FEKO - LiFe et IGEKO) et/ou l'échange des données supporté ou les interfaces. De nouvelles interfaces sont également prévues avec le domaine spécialisé PDS, afin que les données des installations de combustion concernées et de leurs propriétaires puissent être affectées directement. Les solutions et technologies à mettre concrètement en place pour réussir le passage au numérique (par ex. des automatisations, même partielles, grâce aux RPS, eFlow+, l'IA et autres) sont définies dans le cadre d'une phase préalable et de la phase d'introduction. DMND0006092 **Axe 1 :** Mise en œuvre du projet : identifier et exploiter les potentiels de numérisation	2027 - 2029	Montant total des dépenses prévues pour le projet : 420 000 francs, dont 420 000 francs inclus dans la présente autorisation de dépenses Ces dépenses se répartissent comme suit : (2026 : CHF 0) 2027 : CHF 250 000 2028 : CHF 120 000 2029 : CHF 50 000 Ce projet a pour but de résoudre les ruptures de support et de créer les interfaces manquantes afin d'éviter aux utilisateurs-rices les manipulations chronophages et les pertes de temps. L'adaptation des interfaces ou l'automatisation de certaines étapes de travail augmente l'efficacité des processus d'exécution concernés, ce qui représente un gain pour l'administration, les entreprises de mesure concessionnaires et la population (propriétaires d'installation actuels ou futurs). Les ressources libérées par l'automatisation d'opérations effectuées jusque-là à la main seront réaffectées à d'autres travaux d'expertise.
OEE : Relève du logiciel de saisie de la qualité de l'air Projet d'acquisition d'un nouveau logiciel pour la saisie des données sur la qualité de l'air (relève du logiciel « Opsis-Enviman ») Le logiciel doit pouvoir communiquer avec la nouvelle génération d'appareils de mesure, doit pouvoir	2027 - 2029	Montant total des dépenses prévues pour le projet : 260 000 francs, dont 260 000 francs inclus dans la présente autorisation de dépenses Ces dépenses se répartissent comme suit : (2026 : CHF 0) 2027 : CHF 220 000 2028 : CHF 20 000 2029 : CHF 20 000

Projet	Durée	Coûts et utilité
permettre une connexion numérique conforme aux standards actuels et sera installé dans la centrale mais aussi dans chacune des stations de mesure. Le budget tient compte des coûts d'exploitation périodiques du nouveau système pendant sa mise en place. Les éventuelles dépenses liées aux stations de mesure de la qualité de l'air en elles-mêmes et aux appareils de mesure à proprement parler sont considérées séparément des coûts du projet. Le projet en question comprend uniquement le logiciel utilisé et ses interfaces avec les stations de mesure (et seulement les appareils indispensables aux interfaces). DMND0006013. **Axe 1 :** Mise en œuvre du projet : identifier et exploiter les potentiels de numérisation		Bien que la solution utilisée jusque-là pour la saisie de la qualité de l'air, « Opsis-Enviman », satisfasse au mandat légal confié de saisie numérique, les standards techniques actuels rendent impératif le renouvellement du système employé. Ce dernier est en effet obsolète (plus de 20 ans) et a généré un surcroît notable de charges, notamment ces dernières années, avec le passage à l'actuelle infrastructure informatique du canton (PTC). Des tests réalisés l'an dernier ont révélé que l'application fonctionne moins bien dans l'environnement PTC 11 / Windows 11, et, de ce fait, elle n'a pas pu être migrée. Actuellement, la solution est exploitée sur deux postes locaux dans l'environnement PTC 6, à la faveur de dérogations. L'exploitation, la maintenance et l'assistance des interfaces avec les stations de mesure sont aussi devenues de plus en plus compliquées et laborieuses au fil des ans. Les modifications et pannes ont entraîné le recours à de nombreux partenaires internes et externes. Une solution moderne de logiciel à la demande et la sous-traitance de l'exploitation du réseau de mesure devraient permettre d'alléger fortement la charge pesant sur le domaine spécialisé et de saisir et traiter les données de mesures récoltées par le canton de Berne grâce à une technologie à la page et adéquate.

5. Conséquences d’un refus de l’autorisation

Supprimer des dépenses périodiques ou opérer des coupes dans celles-ci empêcherait de garantir l’exploitation continue des applications. Supprimer des dépenses uniques (y c. investissements) ou opérer des coupes dans celles-ci empêcherait la numérisation des prestations de l’administration pourtant prévue dans les axes de la stratégie AN et TIC 2026-2030. Le défaut d’autorisation aurait également pour conséquence que les tâches conférées à l’administration par la loi ne pourraient être accomplies qu’avec difficulté. L’annexe fournit d’autres informations sur les dépenses.

6. Sécurité de l’information et protection des données

Les documents relatifs au respect des dispositions en matière de sûreté de l’information et de protection des données (SIPD) dans l’application des différentes solutions TIC/de numérisation requis par la législation cantonale applicable sont examinés avant la mise en service par la ou le responsable de la sécurité informatique de l’unité d’organisation ou du projet. Ils sont aussi examinés, le cas échéant, dans le cadre du contrôle préalable du Bureau cantonal pour la surveillance de la protection des données du canton de Berne qui est prévu à l’article 17a de la loi[1] sur la protection des données.

7. Droit régissant les marchés publics

Conformément aux dispositions du droit des marchés publics, les mandats sont attribués à des tiers dans le cadre de procédures de gré à gré, sur invitation, ouvertes ou sélectives, selon leur valeur. Ceux qui représentent un montant supérieur à 250 000 francs donnent lieu à un appel d’offres publié sur le site www.simap.ch. Il n’est toutefois pas toujours possible de procéder à un appel d’offres public car certains mandats ne peuvent être confiés qu’à un seul fournisseur, par exemple s’agissant de marchés subséquents, où des liens de dépendance existent déjà, ou pour des raisons de sécurité. En pareil cas et conformément aux prescriptions légales, une publication sur www.simap.ch informe de ce qu’il a été renoncé à procéder à un appel d’offres. Les entreprises concurrentes peuvent ainsi former recours contre la décision si elles la jugent contraire au droit.

[1] Loi du 19 février 1986 sur la protection des données (LCPD ; RSB 152.04)

8. Répercussions sur les finances, l'organisation, le personnel, les technologies de l'information et les locaux

8.1 Investissements préservant la valeur ou générant une plus-value

Le récapitulatif fourni en annexe indique, par prestation, la part des investissements visant à préserver la valeur et celle des investissements qui génèrent une plus-value (y compris les répercussions sur les amortissements). Lorsqu'ils sont destinés à des projets et développements, les investissements sont catégorisés comme générant une plus-value ; dans tous les autres cas, ils sont considérés comme visant à préserver la valeur.

Voici le récapitulatif des investissements visant à préserver la valeur ou à générer une plus-value :

Investissements visant à préserver la valeur

en CHF (TVA incluse)	**2027**	**2028**	**2029**	**Total**
Office de l'agriculture et de la nature	578 903	700 000	700 000	1 978 903
Office de l'économie	100 000	100 000	100 000	300 000
Total	**678 903**	**800 000**	**800 000**	**2 278 903**

Investissements visant à générer une plus-value

en CHF (TVA incluse)	**2027**	**2028**	**2029**	**Total**
Secrétariat général	0	660 000	0	660 000
Office des forêts et des dangers naturels	500 000	525 000	295 000	1 320 000
Office de l'environnement et de l'énergie	400 000	70 000	0	470 000
Total	**900 000**	**1 255 000**	**295 000**	**2 450 000**

8.2 Amortissements

Le présent crédit entraîne globalement les charges d'amortissement suivantes, pour une durée d'amortissement moyenne de 5 ans :

Charges d'amortissement

en CHF (TVA incluse)	**2027**	**2028**	**2029**	**Total**
Secrétariat général	0	132 000	132 000	264 000
Office de l'agriculture et de la nature	115 781	255 781	395 781	767 343
Office des forêts et des dangers naturels	100 000	205 000	264 000	569 000
Office de l'économie	20 000	40 000	60 000	120 000

Office de l’environnement et de l’énergie	80 000	94 000	94 000	268 000
Total	**315 781**	**726 781**	**945 781**	**1 988 343**

En raison de la durée d’utilisation prévue des applications à la suite des investissements faisant l’objet de la présente demande, les charges d’amortissement s’étendront au-delà de 2029.

8.3 Coûts induits

Les dépenses nouvelles pour des projets et pour le développement de solutions TIC et numériques (acquisition comprise) faisant l’objet de la présente demande peuvent entraîner des coûts induits, en particulier pour l’exploitation, la maintenance et les licences. Il est encore impossible de chiffrer ces coûts de manière détaillée, car ils résultent en règle générale des projets dont l’exécution est autorisée par le présent arrêté. Leur ordre de grandeur devrait toutefois correspondre à celui des dépenses pour l’exploitation, la maintenance et les licences des solutions TIC et numériques actuellement en place.

Le présent arrêté n’a pas d’autres répercussions particulières sur les finances, l’organisation, le personnel, l’informatique et les locaux.

9. Place du projet dans le programme gouvernemental de législature et dans d’autres planifications importantes

Le présent crédit est en adéquation avec la nouvelle stratégie Administration numérique et TIC 2026-2030 (adoptée par le Conseil-exécutif en juin 2026). Cette stratégie remplace la Stratégie TIC du Conseil-exécutif pour 2021 à 2025 et la Stratégie pour une administration numérique du canton de Berne.

10. Répercussions sur les communes

Le présent crédit n’a pas de répercussion directe sur les communes.

11. Répercussions sur l’économie, l’environnement et la société

Le développement des applications spécialisées destinées à la numérisation des processus administratifs entraîne des répercussions positives sur l’économie et la société en ceci qu’il améliore l’efficacité de ces procédures et qu’il facilite l’accès aux services rendus par les autorités.

12. Proposition

Le Conseil-exécutif invite le Grand Conseil à approuver le présent crédit-cadre.

Annexe
– Projet d’arrêté

13. Annexe

Cette annexe présente la répartition prévue du montant du crédit entre les unités administratives, les projets et les prestations TIC/de numérisation. Les montants se fondent sur le budget et le plan financier élaborés au printemps de l'année précédente (deuxième version du plan). Les montants effectifs et le moment auquel ils sont engagés peuvent varier en fonction de l'issue d'appels d'offres ou en cas de modification de la planification du projet ou des conditions techniques.

13.1 Applications spécialisées existantes

13.1.1 Secrétariat général de la DEEE

en CHF			2027			2028			2029		
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			**CR**	**CI**		**CR**	**CI**		**CR**	**CI**	
Objet[2]	**Brève description**	**Type de coûts**		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value
TOTAL	TOTAL	**Exploitation (sens large)**[3] (dépense périodique)	**244 000**			**226 000**			**226 000**		
		Développement, Conseil[4] (dépense unique)	**136 000**			**154 000**			**154 000**		
IDcube	L'application spécialisée sert à la	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	20 000 (licences)			0,00			0,00		

[2] Application, produit / service ou projet / avant-projet
[3] Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance [OIO ou centre de calcul]
[4] Y c. coûts de projet

	gestion centralisée des rôles d'affaires et d'autorisation.	Développement, Conseil (dépense unique)	6000			0,00			0,00		
octobus	L'application spécialisée sert à la documentation sur les applications spécialisées et à leur gestion.	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil (dépense unique)	20 000 (licences) (assistance) 40 000			20 000 (licences) (assistance) 40 000			20 000 (licences) (assistance) 40 000		
RPA DEEE	L'automatisation robotisée des processus (Robotic Process Automation) permet d'utiliser des logiciels-robots pour exécuter des processus d'affaires répétitifs et basés sur des règles.	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil (dépense unique)	100 000 (licences) (assistance) 60 000			100 000 (licences) (assistance) 60 000			100 000 (licences) (assistance) 60 000		
A-Tool	L'application spécialisée sert à anonymiser des documents établis par le Service juridique.	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil (dépense unique)	18 000 (licences) (assistance) 0,00			18 000 (licences) (assistance) 0,00			18 000 (licences) (assistance) 0,00		
MeisterLabs	L'application spécialisée sert à	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	15 000 (licences)			15 000 (licences)			15 000 (licences)		

	planifier des projets et des tâches.	Développement, Conseil (dépense unique)	0,00			0,00			0,00		
Evenito	L'application spécialisée sert à planifier, organiser et réaliser des manifestations.	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	25 000 (licences) (assistance)			25 000 (licences) (assistance)			25 000 (licences) (assistance)		
		Développement, Conseil (dépense unique)	0,00			0,00			0,00		
JaxForms DEEE	L'application spécialisée sert à créer et gérer des formulaires et processus de travail numériques.	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	24 000 (licences) (assistance)			0,00			0,00		
		Développement, Conseil (dépense unique)	0,00			0,00			0,00		
Autres applications spécialisées	SEA Easy Access, Hogreve (BIP), JSA (BGM), Banana (comptabilité), Planification des interventions et des capacités, etc.	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	22 000 (licences)			48 000 (licences)			48 000 (licences)		
		Développement, Conseil (dépense unique)	30 000			54 000			54 000		
Total des dépenses uniques par an					136 000			154 000			154 000
Total des dépenses périodiques par an					244 000			226 000			226 000

Total global annuel	**380 000**	**380 000**	**380 000**
Montant du crédit réserve non comprise (8 % des dépenses uniques)			**1 140 000**

Remarques :

- La Direction de l'intérieur et de la justice (DIJ) met à la disposition des unités administratives cantonales l'application de groupe Robotic Process Automation (RPA), également utilisée au sein de la DEEE.

13.1.2 Office de l'agriculture et de la nature (groupe de produits Agriculture, sans GELAN)

en CHF			2027			2028			2029		
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet[5]	**Brève description**	**Type de coûts**		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value
TOTAL	TOTAL	**Exploitation (sens large)[6]** (dépense périodique)	69 000			219 000			219 000		
		Développement, Conseil[7] (dépense unique)	74 000			74 000			74 000		
GEKO LANAT ASP-BO (/ OAN SASP-SoIs)	L'application spécialisée GEKO-LANAT a été développée pour le traitement et la gestion des demandes (par ex. demande de permis de construire), le contrôle des affaires ainsi que pour le décompte des frais d'établissement des	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	4000 (maintenance) (assistance)			4000 (maintenance) (assistance)			4000 (maintenance) (assistance)		
		Développement, Conseil (dépense unique)	9000			9000			9000		

[5] Application, produit / service ou projet / avant-projet
[6] Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance [OIO ou centre de calcul]
[7] Y c. coûts de projet

	rapports techniques. L'interface avec SAP élimine la rupture de support en matière financière. L'application spécialisée a été conçue de façon à ce que d'autres divisions puissent l'utiliser comme instrument de contrôle des affaires dans le cadre du traitement des demandes. L'application spécialisée a été développée au cours de la période 2025/2026.										
Markt.DB-Plus	Traitement par le Service des améliorations structurelles et de la production (domaine Promotion de la qualité et des ventes) des inscriptions aux marchés publics de	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil (dépense unique)	10 000 (maintenance) (assistance) (licences) 15 000			10 000 (maintenance) (assistance) (licences) 15 000			10 000 (maintenance) (assistance) (licences) 15 000		

	bétail ainsi que des questions d'organisation et de décomptes.										
RPA OAN	L'automatisation robotisée des processus (Robotic Process Automation) permet d'utiliser des logiciels-robots pour exécuter des processus d'affaires répétitifs et basés sur des règles. Licences et cas simples à traiter par le SPD	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil (dépense unique)	50 000 (licences) (assistance) 35 000			50 000 (licences) (assistance) 35 000			50 000 (licences) (assistance) 35 000		
Agridata	Agridata.ch : plateforme de la Confédération pour l'échange des données, participation aux coûts d'exploitation	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil (dépense unique)	0			150 000 (licences)			150 000 (licences)		
Autres applications spécialisées	JaxForms, licences TIC DEEE, licences SIG, primedocs, etc.	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil (dépense unique)	5000 (licences) 15 000			5 000 (licences) 15 000			5000 (licences) 15 000		

Total des dépenses uniques par an	74 000	74 000	74 000
Total des dépenses périodiques par an	69 000	219 000	219 000
Total global annuel	**143 000**	**293 000**	**293 000**
Montant du crédit réserve non comprise (8 % des dépenses uniques)			**729 000**

Remarques :

- La Direction de l'intérieur et de la justice (DIJ) met à la disposition des unités administratives cantonales l'application de groupe Robotic Process Automation (RPA), également utilisée au sein de la DEEE.

13.1.3 Office de l’agriculture et de la nature (groupe de produits Agriculture, sans GELAN)

en CHF			2027			2028			2029		
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet[8]	**Brève description**	**Type de coûts**		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value
GELAN4	GELAN 4 est le système d’information agricole exploité conjointement par les cantons de Berne, Fribourg et Soleure. Il s’agit d’un logiciel complet servant à la réalisation des diverses tâches d’exécution relevant de l’agriculture et de la nature. Les coûts sont financés à environ 80 % par le canton de Berne et à	**Exploitation (sens large)**[9] (dépense périodique)	975 302 (assistance) (maintenance) (pannes) (licences)			871 478 (assistance) (maintenance) (pannes) (licences)			977 795 (assistance) (maintenance) (pannes) (licences)		
		Développement, Conseil[10] (dépense unique)	1 003 988 Modifications, projets	578 903 Projets		746 671 Modifications, projets	700 000 Projets		1 055 933 Modifications, projets	700 000 Projets	

[8] Application, produit / service ou projet / avant-projet
[9] Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance [OIO ou centre de calcul]
[10] Y c. coûts de projet

	environ 20 % par les cantons partenaires (Fribourg / Soleure).							
Total des dépenses uniques par an (net)			1 582 891		1 446 671		1 755 933	
Total des dépenses périodiques par an (net)			975 302		871 478		977 795	
Total global annuel			**2 558 193**		**2 318 149**		**2 733 728**	
Montant du crédit réserve non comprise (8 % des dépenses uniques)								**7 610 070**

Remarques : Le montant fait référence uniquement à l'exploitation et aux vagues de développement nécessaires de l'environnement productif pour le système d'information agricole.

13.1.4 Office de l'agriculture et de la nature (groupe de produits INFORAMA Formation et conseil)

en CHF			2027			2028			2029		
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet[11]	**Brève description**	**Type de coûts**		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value
TOTAL	TOTAL	**Exploitation (sens large)**[12] (dépense périodique)	50 500			50 500			50 500		
		Développement, Conseil[13] (dépense unique)	60 000			0			0		
Système d'information pour le Seeland INFORAMA	Solution en ligne Programme pour les plantations potagères	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	10 000 (licences)			10 000 (licences)			10 000 (licences)		
		Développement, Conseil (dépense unique)	20 000								
Agrivalor INFORAMA	Instrument de l'USP destiné à évaluer le rendement des exploitations agricoles	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	10 000 (licences)			10 000 (licences)			10 000 (licences)		
		Développement, Conseil	20 000								

[11] Application, produit / service ou projet / avant-projet
[12] Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance [OIO ou centre de calcul]
[13] Y c. coûts de projet

		(dépense unique)									
Agridea Lindau INFORAMA Nachweis.Plus	Instruments pour la saisie de tous les justificatifs requis pour les PER et le label Bio	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil (dépense unique)	8000 (licences)			8000 (licences)			8000 (licences)		
Service de conseils par SMS	Informations actuelles diffusées par les services de conseil pour les agricultrices.eurs	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil (dépense unique)	10 000 (SMS)			10 000 (SMS)			10 000 (SMS)		
Centre de formation INFORAMA	Heineking Media DSB Control, Beook, Biella	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil (dépense unique)	5000 (licences) 0			5000 (licences) 0			5000 (licences) 0		
Autres applications spécialisées	Applications plus légères, le plus souvent exploitées localement par des profils clients avec connexion à des banques de données sur des plateformes de serveur à la Bedag. Utilisées pour	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil (dépense unique)	7500 (licences) 20 000			7500 (licences) 0			7500 (licences) 0		

	la plupart par un petit nombre de personnes									

Total des dépenses uniques par an	60 000	0	0
Total des dépenses périodiques par an	50 500	50 500	50 500
Total global annuel	**110 500**	**50 500**	**50 500**
Montant du crédit réserve non comprise (8 % des dépenses uniques)			**211 500**
Remarques :			

13.1.5 Office de l'agriculture et de la nature (groupe de produits Nature)

en CHF			2027			2028			2029		
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet[14]	**Brève description**	**Type de coûts**		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value
TOTAL	TOTAL	**Exploitation (sens large)**[15] (dépense périodique)	91 000			81 000			81 000		
		Développement, Conseil[16] (dépense unique)	284 000			129 000			129 000		
eFJ2	L'application permet d'établir des patentes, de gérer les données nécessaires et d'assurer la bonne exécution des législations sur la chasse et la pêche. Elle est utilisée dans le réseau composé par les cantons ZH,	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	70 000 (cf. chap. 4.4)			60 000 (cf. chap. 4.4)			60 000 (cf. chap. 4.4)		
		Développement, Conseil (dépense unique)	220 000			65 000			65 000		

[14] Application, produit / service ou projet / avant-projet
[15] Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance [OIO ou centre de calcul]
[16] Y c. coûts de projet

	SG, TG, SO, SZ et BE. La procédure d'adjudication, prévue en 2025 après dix ans d'exploitation de la solution eFJ2, a été menée en concertation avec les cantons ZH, SG, TG, SO et SZ. L'adjudicataire, ti&m, a repris l'exploitation, la maintenance, l'assistance et le développement de l'application spécialisée existante en 2026. En 2026 et 2027, l'application fera l'objet d'une refonte concertée entre les six cantons.										
Renfinf	Pour la gestion des demandes et des projets de régénération des eaux ainsi que pour	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement,	6000 (maintenance) (assistance) 12 000			6000 (maintenance) (assistance) 12 000			6000 (maintenance) (assistance) 12 000		

	la gestion financière du Fonds de régénération des eaux (Frégén). L'application soutient très utilement la direction du Frégén pour le controlling des finances et l'activité de rapport sur les projets. L'application spécialisée a été développée en 2024.	Conseil (dépense unique)									
GEKO LANAT ANF (/ OAN SPN)	L'application spécialisée GEKO-LANAT a été développée à destination du Service de la promotion de la nature (SPN) pour le traitement et la gestion des demandes (par ex. demande de permis de construire), le contrôle des affaires ainsi que pour le décompte des frais d'établissement des	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil (dépense unique)	4000 (maintenance) (assistance) 9000			4000 (maintenance) (assistance) 9000			4000 (maintenance) (assistance) 9000		

	rapports techniques. L'interface avec SAP élimine la rupture de support en matière financière. L'application spécialisée a été conçue de façon à ce que d'autres divisions puissent l'utiliser comme instrument de contrôle des affaires dans le cadre du traitement des demandes. L'application spécialisée a été développée au cours de la période 2025/2026.										
Anfix	L'application a été développée pour la gestion de projets et des fonds alloués. Elle soutient le SPN dans l'exécution des processus financiers et dans la gestion des projets menés dans le cadre du programme fédéral	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil (dépense unique)	6000 (maintenance) (assistance) 18 000			6000 (maintenance) (assistance) 18 000			6000 (maintenance) (assistance) 18 000		

	RPT en vertu de la LPN. L'application spécialisée a été développée en 2025.										
Autres applications spécialisées	JaxForms, licences TIC DEEE, licences GIS, outil de réservation des miradors de chasse, outil de planification des interventions et du service des garde-faune, primedocs, etc.	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil (dépense unique)	5000 (licences) 25 000			5000 (licences) 25 000			5000 (licences) 25 000		

Total des dépenses uniques par an	284 000	129 000	129 000
Total des dépenses périodiques par an	91 000	81 000	81 000
Total global annuel	**375 000**	**210 000**	**210 000**
Montant du crédit réserve non comprise (8 % des dépenses uniques)			**795 000**

Remarques :

Remarques :

13.1.6 Office des forêts et des dangers naturels

en CHF			2027			2028			2029		
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet[17]	**Brève description**	**Type de coûts**		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value
TOTAL	TOTAL	**Exploitation (sens large)**[18] (dépense périodique)	231 800			220 800			220 800		
		Développement, Conseil[19] (dépense unique)	363 000			418 000			338 000		
WIS-BE	Système d'informations forestières comprenant VertiGIS (plateforme OIG)	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	49 000 (licences)			49 000 (licences)			49 000 (licences)		
		Développement, Conseil (dépense unique)	30 000			30 000			30 000		
RPT, VKK Prosam, ProsamPay	Opérations liées au programme de péréquation financière nationale (RPT),	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	10 000 (maintenance) (assistance)			10 000 (maintenance) (assistance)			10 000 (maintenance) (assistance)		
		Développement,	20 000			20 000			20 000		

[17] Application, produit / service ou projet / avant-projet
[18] Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance [OIO ou centre de calcul]
[19] Y c. coûts de projet

	versement et contrôle des affaires	Conseil (dépense unique)									
Serveur FME	Automatisation des processus de traitement de données	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil (dépense unique)	3500 (licences) 5000			3500 (licences) 15 000			3500 (licences) 5000		
FREV	Gestion et calcul des contributions aux triages	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil (dépense unique)	0 5000			0 5000			0 5000		
Autorisation de coupe numérique	Demandes, études de celles-ci et autorisations de coupe de bois	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil (dépense unique)	32 500 (licences) 10 000			32 500 (licences) 10 000			32 500 (licences) 10 000		
GEKO-Droit forestier	Contrôle des affaires dans le domaine du droit forestier	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil (dépense unique)	7500 (maintenance) (assistance) 15 000			7500 (maintenance) (assistance) 15 000			7500 (maintenance) (assistance) 15 000		
WinForstpro	Système consacré à l'exploitation et la logistique au sein de l'Entreprise Forêts domaniales	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil	28 000 (licences) 38 000			28 000 (licences) 38 000			28 000 (licences) 38 000		

		(dépense unique)									
GeoMail	Planification et pilotage de la production dans les forêts domaniales	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil (dépense unique)	11 000 (licences) 0			0 0			0 0		
Portail forestier EFD	Système de planification utilisé pour les forêts domaniales	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil (dépense unique)	35 000 (licences) 45 000			35 000 (licences) 90 000			35 000 (licences) 30 000		
ProBE	Mise à disposition de données à télécharger dans le cadre du programme « Données gouvernementales ouvertes »	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil (dépense unique)	0 60 000			0 60 000			0 60 000		
COP (cadastre des ouvrages de protection)	Gestion numérique des ouvrages de protection (tenue du cadastre et exploitation/maintenance)	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil (dépense unique)	0 20 000			0 10 000			0 10 000		
Outil de contrôle NATGEFKA	Carte permettant de représenter et évaluer les dangers naturels	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil	0 25 000			0 25 000			0 25 000		

		(dépense unique)									
Autres applications spécialisées	Rofmod, Ramms Aval-1D, Ramms Extended, Rockyfor3D, Meistertask, Waldbrandindex	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	55 300 (licences)			55 300 (licences)			55 300 (licences)		
		Développement, Conseil (dépense unique)	90 000			100 000			90 000		
Total des dépenses uniques par an					363 000			418 000			338 000
Total des dépenses périodiques par an					231 800			220 800			220 800
Total global annuel					**594 800**			**638 800**			**558 800**
Montant du crédit réserve non comprise (8 % des dépenses uniques)											**1 792 400**
Remarques :											

13.1.7 Office de l'économie

en CHF			2027			2028			2029		
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			**CR**	**CI**		**CR**	**CI**		**CR**	**CI**	
Objet[20]	**Brève description**	**Type de coûts**		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value
TOTAL	TOTAL	**Exploitation (sens large)**[21] (dépense périodique)	**212 800**			**212 800**			**212 800**		
		Développement, Conseil[22] (dépense unique)	**163 600**			**163 600**			**163 600**		
iGEKO-WiSeK	Système de contrôle des affaires et de gestion des documents utilisé par les divisions/domaines Conditions de travail (OEC-CT) et Protection contre les immissions (OEE-IMM)	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	111 700 (licences) (maintenance)			111 700 (licences) (maintenance)			111 700 (licences) (maintenance)		
		Développement, Conseil (dépense unique)	106 000			106 000			106 000		

[20] Application, produit / service ou projet / avant-projet
[21] Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance [OIO ou centre de calcul]
[22] Y c. coûts de projet

Microsoft Dynamics CRM (et solution de relève)	Cette solution destinée aux entreprises sert à gérer les relations avec la clientèle.	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil (dépense unique)	27 100 (licences) (maintenance) 14 600			27 100 (licences) (maintenance) 14 600			27 100 (licences) (maintenance) 14 600	
Autres applications spécialisées	Planification des interventions P&R PREP (y c. version mobile), NRP, Salesforce, Industrial Smart Map, eAccess, MeisterLabs, JaxForms (mandant DEEE), RPA (mandant DEEE), NJA, diverses applications fédérales, diverses macros, éléments web, équipement informatique lié aux applis spé.	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil (dépense unique)	74 000 (licences) 43 000			74 000 (licences) 43 000			74 000 (licences) 43 000	
Total des dépenses uniques par an					163 600			163 600		163 600
Total des dépenses périodiques par an					212 800			212 800		212 800
Total global annuel					**376 400**			**376 400**		**376 400**
Montant du crédit réserve non comprise (8 % des dépenses uniques)										**1 129 200**
Remarques :										

- La Direction de l’intérieur et de la justice (DIJ) met à la disposition des unités administratives cantonales l’application de groupe Robotic Process Automation (RPA), également utilisée au sein de la DEEE.

13.1.8 Office de l'environnement et de l'énergie

en CHF			2027			2028			2029		
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet[23]	**Brève description**	**Type de coûts**		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value
TOTAL	TOTAL	**Exploitation (sens large)[24]** (dépense périodique)	191 600	-	-	199 600	-	-	199 600	-	-
		Développement, Conseil[25] (dépense unique)	490 000	-	-	430 000	-	-	370 000	-	-
Blendtool	Application spécialisée qui calcule et simule la durée de l'éblouissement généré par les installations photovoltaïques. La solution SaaS utilisée engendre des coûts d'hébergement	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	20 000 (maintenance) (assistance)			20 000 (maintenance) (assistance)			20 000 (maintenance) (assistance)		
		Développement, Conseil (dépense unique)	50 000								

[23] Application, produit / service ou projet / avant-projet
[24] Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance [OIO ou centre de calcul]
[25] Y c. coûts de projet

	récurrents ainsi que des frais pour la maintenance et l'assistance. Pour 2027, il est en outre prévu un projet unique visant à étendre des fonctionnalités et à procéder à un développement.										
Collibri	Application spécialisée qui calcule et cartographie le rayonnement non ionisant (RNI). Solution assurant la relève de « NISMap » (temporaire pour l'heure jusqu'à l'introduction d'une nouvelle solution commune à plusieurs cantons) Le budget comprend des coûts uniques pour la mise en place de la solution. S'y ajoutent des coûts	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	12 000 (licences)			20 000 (licences)			20 000 (licences)		
		Développement, Conseil (dépense unique)	50 000								

	annuels périodiques au titre des licences pour deux postes de travail.										
Plate-forme de données énergétiques et climatiques (EKDP)	Plate-forme publique du canton pour la visualisation de données relatives à l'énergie et au climat (y c. utilisation de l'énergie et émissions des gaz à effets de serre) Travaux continus de maintenance et de développement, y c. corrections et mises à jour pour la plate-forme susmentionnée.	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	40 000 (maintenance) (assistance)			40 000 (maintenance) (assistance)			40 000 (maintenance) (assistance)		
		Développement, Conseil (dépense unique)	150 000			150 000			150 000		
FEKO (LiFe)	Application spécialisée pour la gestion liée aux petites installations de combustion (données relatives à l'exploitation, aux contrôles, aux mesures et aux assainissements)	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	75 000 (maintenance) (assistance)			75 000 (maintenance) (assistance)			75 000 (maintenance) (assistance)		
		Développement, Conseil (dépense unique)	60 000			90 000			90 000		

	Travaux continus de maintenance et de développement , y c. corrections et mises à jour pour FEKO LiFe Complément : Le poste « CR - dépense unique » pour l'année 2027 (CHF 60 000) contient encore 10 000 francs au titre de la participation à l'implémentation d'un fournisseur d'identité IdP / MFA (authentification multifactorielle) pour l'application FEKO.										
SUBENE	Application spécialisée pour le traitement des demandes de subventions dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	40 000 (maintenance) (assistance)			40 000 (maintenance) (assistance)			40 000 (maintenance) (assistance)		
		Développement, Conseil (dépense unique)	160 000			170 000			90 000		

	Travaux continus de maintenance et de développement, y c. corrections et mises à jour pour SUBENE Complément : Le poste « CR - dépense unique » pour l'année 2027 (CHF 60 000) contient encore 10 000 francs au titre de la participation à l'implémentation d'un fournisseur d'identité IdP / MFA (authentification multifactorielle) pour l'application SUBENE.										
Outil COS	Participation financière à l'exploitation et à la maintenance de l'application Outil COS (module eBO) de l'Office fédéral de l'énergie, destinée à la saisie et au suivi de conventions	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	1600 (maintenance) (assistance)			1600 (maintenance) (assistance)			1600 (maintenance) (assistance)		
		Développement, Conseil (dépense unique)									

	d’objectifs en matière d’énergie L’outil est aussi utilisée sur le terrain (utilisation incluse).										
Autres applications spécialisées	Modifications liées à la NJA dans les applications spécialisées OEE en 2029, travaux de SIPD dans ces mêmes applications, participation au mandant DEEE dans Jaxforms	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	3000 (licences)			3000 (licences)			3000 (licences)		
		Développement, Conseil (dépense unique)	20 000			20 000			40 000		
Total des dépenses uniques par an					490 000			430 000			370 000
Total des dépenses périodiques par an					191 600			199 600			199 600
Total global annuel					**681 600**			**629 600**			**569 600**
Montant du crédit réserve non comprise (8 % des dépenses uniques)											**1 880 800**
Remarques :											

13.1.9 Laboratoire cantonal

en CHF			2027			2028			2029		
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet[26]	**Brève description**	**Type de coûts**		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value
TOTAL	TOTAL	**Exploitation (sens large)**[27] (dépense périodique)	96 000			106 000			116 000		
		Développement, Conseil[28] (dépense unique)	78 000			78 000			78 000		
Limsophy-LIMS	Système de gestion de l'information pour laboratoires utilisé pour saisir et analyser les données recueillies en laboratoire et celles collectées sur l'exploitation. Cette AS est reliée à une banque de données SQL locale et sert à	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	70 000 (licences)			80 000 (licences)			90 000 (licences)		

[26] Application, produit / service ou projet / avant-projet
[27] Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance [OIO ou centre de calcul]
[28] Y c. coûts de projet

	l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du Laboratoire cantonal (LC).										
		Développement, Conseil (dépense unique)	50 000			50 000			50 000		
Autres applications spécialisées	Limsophy-BPM, Temperaturlogger Elpro, ArcGIS, IDSV, ZFA, NJA, etc.	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	26 000 (licences)			26 000 (licences)			26 000 (licences)		
		Développement, Conseil (dépense unique)	28 000			28 000			28 000		
Total des dépenses uniques par an					78 000			78 000			78 000
Total des dépenses périodiques par an					96 000			106 0000			116 000
Total global annuel					**174 000**			**184 000**			**194 000**
Montant du crédit réserve non comprise (8 % des dépenses uniques)											**552 000**
Remarques :											

13.1.10 Office des affaires vétérinaires

en CHF			2027			2028			2029		
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet[29]	**Brève description**	**Type de coûts**		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value
TOTAL	TOTAL	**Exploitation (sens large)**[30] (dépense périodique)	260 000			260 000			260 000		
		Développement, Conseil[31] (dépense unique)	110 000			110 000			130 000		
ACmobile	Saisie mobile des données de contrôle	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	8000 (licences)			8000 (licences)			8000 (licences)		
		Développement, Conseil (dépense unique)	5000			5000			5000		
Asan / Solaris	Application fédérale de gestion des affaires	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	90 000 (licences)			90 000 (licences)			90 000 (licences)		
		Développement,	50 000			50 000			70 000		

[29] Application, produit / service ou projet / avant-projet
[30] Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance [OIO ou centre de calcul]
[31] Y c. coûts de projet

	(modification NJA)	Conseil (dépense unique)									
Animex	Application fédérale concernant les expériences sur les animaux	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil (dépense unique)	90 000 (licences)			90 000 (licences)			90 000 (licences)		
Autres applications spécialisées destinées aux tâches d'exécution et de soutien	amicus, VH-DB, WinFap	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil (dépense unique)	72 000 (licences) 55 000			72 000 (licences) 55 000			72 000 (licences) 55 000		
Total des dépenses uniques par an					110 000			110 000			130 000
Total des dépenses périodiques par an					260 000			260 000			260 000
Total global annuel					**370 000**			**370 000**			**390 000**
Montant du crédit réserve non comprise (8 % des dépenses uniques)											**1 130 000**
Remarques :											

13.1.11 Récapitulatif concernant les applications spécialisées existantes

en CHF	2027		2028		2029	
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)	**CR**	**CI**	**CR**	**CI**	**CR**	**CI**
Groupe de produits						
Soutien aux fonctions de direction	380 000		380 000		380 000	
Agriculture (GELAN, déduction faite de la participation des cantons partenaires)	2 122 290	578 903	1 911 149	700 000	2 326 728	700 000
INFORAMA Formation et conseil	110 500		50 500		50 500	
Nature	375 000		210 000		210 000	
Forêt et dangers naturels	594 800		638 800		558 800	
Développement et surveillance économiques	376 400		376 400		376 400	
Environnement et énergie	681 600		629 600		569 600	
Protection des consommateurs et de l’environnement	174 000		184 000		194 000	
Affaires vétérinaires	370 000		370 000		390 000	
Total global annuel	**5 184 590**	**578 903**	**4 750 449**	**700 000**	**5 056 028**	**700 000**

Montant du crédit réserve non comprise (8 % des dépenses uniques)	**16 969 970**

13.2 Nouveaux projets de numérisation de la DEEE

13.2.1 Secrétariat général DEEE

en CHF			2027			2028			2029		
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			**CR**	**CI**		**CR**	**CI**		**CR**	**CI**	
Objet[32]	**Brève description**	**Type de coûts**		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value
TOTAL	TOTAL	**Exploitation (sens large)**[33] **(dépense périodique)**				**20 000**			**20 000**		
		Développement, Conseil[34] (dépense unique)	**50 000**			**20 000**		**660 000**			
Projets NJA	Introduction de la Numérisation de la justice administrative (NJA) sous l'égide de la DIJ et de la FIN.	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil (dépense unique)	50 000								
Projets primedocs	Implémentation de l'application de groupe	Exploitation (sens large) (dépense périodique)				20 000			20 000		

[32] Application, produit / service ou projet / avant-projet
[33] Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance [OIO ou centre de calcul]
[34] Y c. coûts de projet

	pour la gestion des modèles dans Word, Excel, PowerPoint et Outlook.	Développement, Conseil (dépense unique)				20 000		660 000			
Total des dépenses uniques par an					50 000			680 000			
Total des dépenses périodiques par an								20 000			20 000
Total global annuel					**50 000**			**700 000**			**20 000**
Montant du crédit réserve non comprise (8 % des dépenses uniques)											**770 000**
Remarques : Le projet primedocs n’a pas encore été pris en compte dans le budget actuel du Secrétariat général.											

13.2.2 Office de l'agriculture et de la nature (groupe de produits Agriculture, GELAN)

en CHF			2027			2028			2029		
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet[35]	**Brève description**	**Type de coûts**		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value
TOTAL	TOTAL	**Exploitation (sens large)**[36] **(dépense périodique)**									
		Développement, Conseil[37] (dépense unique)	**350 000**			**760 000**			**760 000**		
Système de relève pour GELAN	Implémentation d'un nouveau SIA ou transition vers un autre SIA La collaboration cantonale avec huit autres cantons permet de créer la base décisionnelle nécessaire à définir une solution de relève commune.	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil (dépense unique)	350 000			760 000			760 000		

[35] Application, produit / service ou projet / avant-projet
[36] Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance [OIO ou centre de calcul]
[37] Y c. coûts de projet

	L’analyse détaillée à ce sujet devrait être disponible en décembre 2026. La direction à adopter sera décidée par la suite.									
Total des dépenses uniques par an (net)					350 000			760 000		760 000
Total des dépenses périodiques par an										
Total global annuel					**350 000**			**760 000**		**760 000**
Montant du crédit réserve non comprise (8 % des dépenses uniques)										**1 870 000**
Remarques : La direction à donner au projet sera décidée au début de 2027.										

13.2.3 Office de l’agriculture et de la nature (groupe de produits INFORAMA Formation et conseil)

en CHF			2027			2028			2029		
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet[38]	**Brève description**	**Type de coûts**		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value
TOTAL	TOTAL	**Exploitation (sens large)**[39] **(dépense périodique)**	**0**								
		Développement, Conseil[40] (dépense unique)	**135 455**								
Regroupement de l’environnement scolaire et de la gestion Transfert de la fourniture des prestations de base à EDU BERN (INC)	À partir de 2027, EDUBERN reprend la fourniture de l’intégralité des prestations TIC de base, y compris l’environnement scolaire exploité jusque-là de façon autonome. Cette organisation assura aussi l’assistance informatique destinées aux élèves et étudiants-	Exploitation (sens large) (dépense périodique)									
		Développement, Conseil (dépense unique)	135 455								

[38] Application, produit / service ou projet / avant-projet
[39] Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance [OIO ou centre de calcul]
[40] Y c. coûts de projet

	e-s. Il est nécessaire de faire appel à des prestations de services externes (fournies par Mabuco GmbH et Arca-IT) pour la mise en œuvre correspondante.									

Total des dépenses uniques par an	135 455	0	0
Total des dépenses périodiques par an	0	0	0
Total global annuel	**135 455**	**0**	**0**
Montant du crédit réserve non comprise (8 % des dépenses uniques)			**135 455**
Remarques :			

13.2.4 Office des forêts et des dangers naturels

en CHF			2027			2028			2029		
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet[41]	**Brève description**	**Type de coûts**		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value
TOTAL	TOTAL	**Exploitation (sens large)**[42] **(dépense périodique)**	35 000		0	35 000		0	80 000		0
		Développement, Conseil[43] (dépense unique)	30 000		500 000	15 000		525 000	100 000		295 000
Projet FoNum/DiWa	Renouvellement et refonte de l'application spécialisée existante pour la planification, la procédure d'exécution et le versement de toutes les subventions	Exploitation (sens large) (dépense périodique)			0			0	35 000		0
		Développement, Conseil (dépense unique)			500 000			325 000	100 000		145 000
Relève de la banque de données pour les demande	Relève de l'application spécialisée utilisée actuellement pour examiner les demandes de permis de construire	Exploitation (sens large) (dépense périodique)						0	10 000		0
		Développement, Conseil						100 000			50 000

[41] Application, produit / service ou projet / avant-projet
[42] Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance [OIO ou centre de calcul]
[43] Y c. coûts de projet

de permis de construire		(dépense unique)									
Relève de l'outil de contrôle NATGEFKA	Nouveau modèle de données NATGEFKA	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil (dépense unique)						0 100 000	0		0 100 000
Introduction de l'application de groupe Robotic Process Automation (RPA)	Automatisation des processus de travail répétitifs et basés sur des règles via l'exécution par des logiciels-robots (mandant DEEE)	Exploitation (sens large) (dépense périodique) Développement, Conseil (dépense unique)	35 000 30 000			35 000 15 000			35 000 0		
Total des dépenses uniques par an					530 000			540 000			395 000
Total des dépenses périodiques par an					35 000			35 000			80 000
Total global annuel					**565 000**			**575 000**			**475 000**
Montant du crédit réserve non comprise (8 % des dépenses uniques)											**1 615 000**

Remarques :

- La Direction de l'intérieur et de la justice (DIJ) met à la disposition des unités administratives cantonales l'application de groupe Robotic Process Automation (RPA), également utilisée au sein de la DEEE.

13.2.5 Office de l'économie

en CHF			2027			2028			2029		
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet[44]	**Brève description**	**Type de coûts**		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value
TOTAL	TOTAL	**Exploitation (sens large)**[45] **(dépense périodique)**	**38 000**			**38 000**			**38 000**		
		Développement, Conseil[46] (dépense unique)	**72 000**	**100 000**		**72 000**	**100 000**		**72 000**	**100 000**	
Numérisation des processus de travail / Portails clientèle / Échange des données	Numérisation systématique des procédures de traitement des affaires soutenue par le déploiement de procédés de travail reposant sur un système Mise en place de portails clientèle reliés aux applications spécialisées utilisées	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	38 000			38 000			38 000		
		Développement, Conseil (dépense unique)	72 000	100 000		72 000	100 000		72 000	100 000	

[44] Application, produit / service ou projet / avant-projet
[45] Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance [OIO ou centre de calcul]
[46] Y c. coûts de projet

	Conception et réalisation d'interfaces avec des applications tierces (par ex. applications fédérales) pour l'échange de données automatisé et sans rupture de supports.									
Total des dépenses uniques par an					172 000		172 000		172 000	
Total des dépenses périodiques par an					38 000		38 000		38 000	
Total global annuel					**210 00**		**210 00**		**210 00**	
Montant du crédit réserve non comprise (8 % des dépenses uniques)									**630 000**	
Remarques :										

13.2.6 Office de l’environnement et de l’énergie

en CHF			2027			2028			2029		
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet[47]	**Brève description**	**Type de coûts**		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value		Inv. préservant la valeur	Inv. générant une plus-value
TOTAL	TOTAL	**Exploitation (sens large)**[48] **(dépense périodique)**	134 000	-	-	146 000	-	-	146 000	-	-
		Développement, Conseil[49] (dépense unique)	162 000	-	400 000	-	-	70 000	-	-	-
Numérisation dans la protection contre les immissions	Projet de numérisation visant à optimiser les processus liés à l’exécution et à la mise à disposition de données que celle-ci implique. Il s’agit de résoudre les ruptures de support et de créer les interfaces manquantes. Le projet implique d’apporter des modifications aux applications spécialisées concernées (FEKO LiFe et IGEKO) et/ou à l’échange	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	50 000			50 000			50 000		
		Développement, Conseil (dépense unique)			200 000			70 000			

[47] Application, produit / service ou projet / avant-projet
[48] Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance [OIO ou centre de calcul]
[49] Y c. coûts de projet

	des données supporté ou aux interfaces avec d'autres systèmes.										
Système d'annonce assisté par IA pour le remplacement d'un générateur de chaleur	Dans le canton de Berne, il est prévu d'examiner, plausibilité et traiter les annonces de remplacement d'un générateur de chaleur avec l'assistance d'une IA.	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	10 000			10 000			10 000		
		Développement, Conseil (dépense unique)	70 000								
Transfert des données sur la qualité de l'air dans AirDB	Banque de données à l'échelon national regroupant les mesures de la qualité de l'air réalisées aux niveaux national, cantonal et communal. Transfert des données depuis le système de mesure Opsis -> InNet -> AirDB Travaux de maintenance à récurrence annuelle pour ledit transfert, participation conformément au contrat passé avec l'OFEV.	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	45 000			45 000			45 000		
		Développement, Conseil (dépense unique)									
Plateforme de la CCE sur la qualité de l'air	Plateforme pour la modélisation et la représentation de la qualité de l'air à l'échelon national	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	3000			3000			3000		
	Participation cantonale aux coûts de développement initiaux ainsi	Développement, Conseil	36 000								

	qu'aux coûts périodiques de maintenance et d'assistance	(dépense unique)									
Site Internet sur la qualité de l'air en Suisse du Nord-Ouest	Site Internet pour la visualisation et la représentation de la qualité de l'air en Suisse du Nord-Ouest (https://luftqualitaet.ch/qualite_air/) Il sert également d'interface avec la plateforme nationale (actuellement IDB, ultérieurement AirDB). Participation cantonale aux coûts périodiques de maintenance et d'assistance	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	6000			12 000			12 000		
		Développement, Conseil (dépense unique)	6000								
Relève du logiciel de saisie de la qualité de l'air	Projet d'acquisition d'un nouveau logiciel pour la saisie des données sur la qualité de l'air (adaptation à la nouvelle génération d'appareils de mesure, connexion numérique conforme aux standards actuels, nouveau logiciel pour la centrale et chacune des stations de mesure) Le budget tient aussi compte des nouveaux coûts d'exploitation périodiques engendrés par le nouveau système.	Exploitation (sens large) (dépense périodique)	20 000			20 000			20 000		
		Développement, Conseil (dépense unique)			200 000						
Relève du logiciel concernant le RNI	Logiciel commun à plusieurs cantons qui calcule et simule le rayonnement non ionisant (RNI), y c. en établit un cadastre.	Exploitation (sens large) (dépense périodique)				6000			6000		

	Logiciel assurant la relève définitive de « NISMaps » et de la solution temporaire « Collibri » Participation cantonale aux coûts de développement initiaux ainsi qu'aux coûts périodiques de maintenance et d'assistance	Développement, Conseil (dépense unique)	50 000							
Total des dépenses uniques par an					562 000		70 000		0	
Total des dépenses périodiques par an					134 000		146 000		146 000	
Total global annuel					**696 000**		**216 000**		**146 000**	
Montant du crédit réserve non comprise (8 % des dépenses uniques)									**1 058 000**	

Remarques : Projet de mesure de la qualité de l'air : les coûts d'exploitation, d'investissement et / ou de remplacement des appareils de mesure intégrés au réseau de mesure (par. ex. véhicules ou dispositifs de mesure) *ne sont pas* considérés comme des coûts TIC. Les coûts TIC mentionnés dans le présent rapport concernent uniquement les logiciels et les équipements en lien direct avec le logiciel de saisie (jusque-là Opsis-Enviman) et avec les interfaces directes des stations de mesure ou des banques données et plateformes externes (par ex. AirDB, Suisse du Nord-Ouest, CCE).

13.2.7 Récapitulatif concernant les nouveaux projets de numérisation de la DEEE

en CHF	2027		2028		2029	
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)	**CR**	**CI**	**CR**	**CI**	**CR**	**CI**
Groupe de produits						
Secrétariat général DEEE	50 000	0	40 000	660 000	20 000	0
Agriculture (GELAN, déduction faite de la participation des cantons partenaires)	350 000	0	760 000	0	760 000	0
INFORAMA Formation et conseil	135 455	0	0	0	0	
Nature	0	0	0	0	0	0
Forêt et dangers naturels	65 000	500 000	50 000	525 000	180 000	295 000
Développement et surveillance économiques	110 000	100 000	110 000	100 000	110 000	100 000
Environnement et énergie	296 000	400 000	146 000	70 000	146 000	0
Protection des consommateurs et de l'environnement	0	0	0	0	0	0
Affaires vétérinaires	0	0	0	0	0	0
Total global annuel	**1 006 455**	**1 000 000**	**1 106 000**	**1 355 000**	**1 216 000**	**395 000**

Montant du crédit réserve non comprise (8 % des dépenses uniques)	**6 078 455**

13.3 Total pour la Direction de l’économie, de l’énergie et de l’environnement

Groupe de produits Soutien aux fonctions de direction (n° 4430000010)

en CHF	**2027**	**2028**	**2029**
Total des dépenses uniques par an	186 000	834 000	154 000
dont CI	*0*	*660 000*	*0*
Total des dépenses périodiques par an	244 000	246 000	246 000
dont CI	*0*	*0*	*0*
Total global annuel	430 000	1 080 000	400 000
dont CI			*660 000*
Montant du crédit réserve non comprise (8 % des dépenses uniques)			**1 910 000**
Remarques :			

Groupe de produits Agriculture (n° 4431000100)

en CHF	**2027**	**2028**	**2029**
Total des dépenses uniques par an	2 006 891	2 280 671	2 589 933
dont CI	*578 903*	*700 000*	*700 000*
Total des dépenses périodiques par an	1 044 302	1 090 478	1 196 795
dont CI	*0*	*0*	*0*
Total global annuel	3 051 193	3 371 149	3 786 728
dont CI			*1 978 903*
Montant du crédit réserve non comprise (8 % des dépenses uniques)			**10 209 070**

Remarques : GELAN ; il est tenu compte de la déduction de 20 % correspondant à la participation des cantons partenaires (Fribourg et Soleure).

Groupe de produits INFORAMA Formation et conseil (n° 4431020000)

en CHF	**2027**	**2028**	**2029**
Total des dépenses uniques par an	195 455	0	0
dont CI	*0*	*0*	*0*
Total des dépenses périodiques par an	50 500	50 500	50 500
dont CI	*0*	*0*	*0*
Total global annuel	245 955	50 500	50 500
dont CI			*0*
Montant du crédit réserve non comprise (8 % des dépenses uniques)			**346 955**
Remarques :			

Groupe de produits Nature (n° 4431010000)

en CHF	**2027**	**2028**	**2029**
Total des dépenses uniques par an	284 000	129 000	129 000
dont CI	*0*	*0*	*0*
Total des dépenses périodiques par an	91 000	81 000	81 000
dont CI	*0*	*0*	*0*
Total global annuel	375 000	210 000	210 000
dont CI			*0*
Montant du crédit réserve non comprise (8 % des dépenses uniques)			**795 000**
Remarques :			

Groupe de produits Forêts et dangers naturels (n° 4435000001)

en CHF	**2027**	**2028**	**2029**
Total des dépenses uniques par an	893 000	958 000	733 000
dont CI	*500 000*	525 000	295 000
Total des dépenses périodiques par an	266 800	255 800	300 800
dont CI	*0*	*0*	*0*
Total global annuel	1 159 800	1 213 800	1 033 800
dont CI			**1 320 000**
Montant du crédit réserve non comprise (8 % des dépenses uniques)			**3 407 400**
Remarques :			

Groupe de produits Développement et surveillance économiques (n° 4437000001)

en CHF	**2027**	**2028**	**2029**
Total des dépenses uniques par an	335 600	335 600	335 600
dont CI	*100 000*	*100 000*	*100 000*
Total des dépenses périodiques par an	250 800	250 800	250 800
dont CI	0	0	0
Total global annuel	586 400	586 400	586 400
dont CI			*300 000*
Montant du crédit réserve non comprise (8 % des dépenses uniques)			**1 759 200**
Remarques :			

Groupe de produits Environnement et énergie (n° 4438000001)

en CHF	**2027**	**2028**	**2029**
Total des dépenses uniques par an	1 052 000	500 000	370 000
dont CI	*400 000*	*70 000*	*0*
Total des dépenses périodiques par an	325 600	345 600	345 600
dont CI	*0*	*0*	*0*
Total global annuel	1 377 600	845 600	715 600
dont CI			*470 000*
Montant du crédit réserve non comprise (8 % des dépenses uniques)			**2 938 800**
Remarques :			

Groupe de produits Protection des consommateurs et de l'environnement (n° 4438510000)

en CHF	**2027**	**2028**	**2029**
Total des dépenses uniques par an	78 000	78 000	78 000
dont CI	*0*	*0*	*0*
Total des dépenses périodiques par an	96 000	106 000	116 000
dont CI	*0*	*0*	*0*
Total global annuel	174 000	184 000	194 000
dont CI			*0*
Montant du crédit réserve non comprise (8 % des dépenses uniques)			**552 000**
Remarques :			

Groupe de produits Affaires vétérinaires (n° 4432000100)

en CHF	**2027**	**2028**	**2029**
Total des dépenses uniques par an	110 000	110 000	130 000
dont CI	*0*	*0*	*0*
Total des dépenses périodiques par an	260 000	260 000	260 000
dont CI	*0*	*0*	*0*
Total global annuel	370 000	370 000	390 000
dont CI			*0*
Montant du crédit réserve non comprise (8 % des dépenses uniques)			**1 130 000**
Remarques :			